

la feuille & l'aiguille

éditorial Transparence

Voilà des années que Forêt Méditerranéenne porte la proposition d'une alerte en temps réel, destinée à informer le public sur le risque lié au feu de forêt... voilà des années que l'idée est réfutée au motif de ne pas donner aux pyromanes d'informations pouvant les inciter à passer à l'acte et pour ne pas inquiéter le public : « pas de communication anxiogène » ! Notre sentiment, au contraire, est qu'il faut responsabiliser les citoyens et pour cela leur donner une information transparente sur la réalité des risques. C'est bien ce que font les autorités australiennes avec leurs points presse quotidiens : lorsqu'elles déclarent que certains feux sont hors de contrôle, les résidents concernés savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Et, sachant que de telles situations sont possibles, ils sont davantage motivés pour préparer la crise en autonomie et, notamment, réaliser les débroussaillages préventifs.

La Météo des forêts mise en place cet été va dans le bon sens : oui, informons le public, responsabilisons les citoyens. Calqué sur les autres vigilances météo (crue, canicule, orage...), avec les mêmes quatre niveaux de danger (du vert au rouge), le système est simple et compréhensible. Des calages sont encore nécessaires pour éviter des discordances de niveaux d'alerte entre cette Météo des forêts et les cartes d'accès aux massifs diffusés par les préfectures, mais le principe est là : celui de la transparence, celui de donner au citoyen l'information lui permettant d'être un acteur avisé et responsable.

Charles DEREIX

Président de Forêt Méditerranéenne

Les feux en France Premier bilan pour l'année 2023

L'année 2023 n'est pas finie mais les pluies des dernières semaines de septembre marquent probablement la fin de la saison estivale. Les éléments collectés par l'agence DFCI (Défense des forêts contre l'incendie) de l'Office national des forêts, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, permettent de dresser une première ébauche du bilan.

L'hiver particulièrement doux et sec a été la cinquième saison consécutive marquée par un déficit de précipitations et des températures plus élevées que la normale. L'activité opérationnelle hivernale a été précoce sans être exceptionnelle. Le printemps a ensuite été relativement calme sur la majeure partie de la France mais marqué en Méditerranée par une végétation en souffrance suite à l'accumulation des sécheresses, en particulier sur le littoral occitan. L'activité est hétérogène : globalement inférieure à la moyenne, elle est au contraire semblable à un début d'été dans les Pyrénées-Orientales avec en point d'orgue le feu de Banyuls du 16 avril 2023 qui, avec ses 868 hectares, devrait rester le plus grand feu de l'année. Ensuite l'été commence de façon précoce et plutôt inquiétante. Dans la moitié nord de la France, des fortes chaleurs amènent une activité de feux de champs et parfois de forêt très importante de juin jusqu'à mi-juillet, avant que des passages pluvieux salutaires ne viennent marquer la fin de la saison.

En Méditerranée, la saison commence quasiment dès mai, cependant une succession de passages pluvieux de fin juin à début juillet vient apporter un répit notable et concentre le risque sur une étroite bande littorale. Il faut attendre les canicules d'août pour retrouver un



Camping détruit lors du feu de St-André (Pyrénées-Orientales) du 14 août 2023.
Photo ONF

risque plus important et étendu à l'arrière-pays. C'est à ce moment qu'on enregistre le plus gros feu de l'été, encore dans les Pyrénées-Orientales à Saint-André le 14 août avec 414 ha et, surtout, d'importants dégâts sur les bâtis et un camping entièrement détruit.

Le bilan provisoire à fin août fait état d'environ 1600 feux de forêt pour 5000 ha — dont 1200 pour 4000 ha en zone Sud — et environ 12400 feux de végétation pour 8600 ha — dont 7300 pour 1800 ha en zone Sud. Ce bilan est nettement inférieur à la moyenne et loin des records de l'année dernière pour les feux de forêt (avec notamment peu de grands feux) mais supérieur à la moyenne en ce qui concerne les feux de végétation dans la moitié nord.

Dans le reste du monde les effets du changement climatique continuent cette année de se concrétiser de manière très marquante

dans le domaine des incendies de forêt. Au Canada les feux ont brûlé le chiffre record de 17 millions d'ha. L'arc méditerranéen a été particulièrement touché avec, en Grèce, l'incendie tragique de Dadia, le plus important jamais enregistré en Europe (plus de 90 000 ha brûlés).

Rémi SAVAZZI
Agence DFCI - ONF

Habiter dans les Maures

Quels horizons possibles ?
lire p. 2

Label bas carbone

Exemple dans les Cévennes ardéchoises
lire p. 2

Le cèdre de l'Atlas

Essence exotique envahissante ?
lire p. 3

Atelier des horizons possibles

Comment habiter demain à La Garde Freinet et dans le massif des Maures ?

Dans une vision rassemblant toutes les richesses locales mais aussi les enjeux liés aux crises climatiques et environnementales, la promotion d'étudiants de l'atelier des Horizons possibles de l'École d'architecture de Marseille a imaginé un ensemble de projets sur les modes d'habiter dans l'avenir à La Garde Freinet. La restitution des travaux a été faite le 23 juin dernier, auprès des habitants et des acteurs institutionnels. La forêt des Maures y tient une place majeure...

Ces futurs architectes, qui développent des recherches prospectives sur l'avenir des territoires ruraux, conçoivent et proposent notamment des projets en synergie avec la forêt méditerranéenne. Pour cela, ils ont défini quatre enjeux : quelles lisières restaurer entre les « forêts jardinées » et le bâti ? Quels rôles imaginer pour les arbres villageois ? Quels sont les apports de l'agroforesterie aux changements climatiques ? Comment déployer des filières vertueuses de matériaux de construction issus de modes de gestion soutenables de ces milieux forestiers ?

Cela implique une connaissance des métiers et des pratiques en amont de l'acte de bâtir pour les relier aux filières de la construction. Si « bâtir en bois » est une injonction faite aux architectes, ils doivent tenir compte de la compréhension des milieux forestiers. C'est pour ces raisons que l'équipe pédagogique est composée d'architectes : Florence Sarano et Yvann Pluskwa, mais aussi du paysagiste-concepteur Jordan Szcrupak et d'Olivier Gaujard, président de Fibos Sud, expert de la construction en

bois locaux et du développement de la filière bois.

Un format de recherche-action-projet pour « composer avec » les milieux et les acteurs locaux

L'atelier des Horizons possibles, (enseignement de master), travaille sur des communes rurales forestières. Tout commence par une immersion dans la commune pour faire l'épreuve des milieux et des lieux par des marches partagées avec des experts locaux (Conservatoire du patrimoine du Freinet, Syndicat producteurs châtaignes du Var), d'entreprises locales (Liège Junqué, apiculteurs, oléiculteurs), d'associations (Cofor 83, Forêt Modèle de Provence), d'élus et d'habitants. Cela permet d'associer expériences sensibles des milieux, savoirs savants et vernaculaires avec le savoir-faire des architectes dans une perspective de faire projet ensemble. À la suite de cette immersion, un diagnostic de la commune est réalisé (à partir des richesses et des conflits diagnostiqués) permettant de formaliser les enjeux dans lesquels s'inscriront les projets proposés.

Exploration systémique pour l'avenir des territoires ruraux : regards et hypothèses

L'ensemble du travail est exploratoire et propose des séries d'hypothèses pour l'avenir. Les projets peuvent être critiques, déclinables ailleurs, exemplaires, prospectifs. En juin, ils étaient donc présentés à tous les intervenants dans la commune sous un format de courtes vidéos lors de tables rondes thématiques pour échanger avec les acteurs institutionnels (dont Jean Bacci, Sénateur du Var) et les associations (dont Forêt Méditerranéenne). Une exposition destinée aux habitants, aux scolaires est aussi installée sur la place principale du village, les étudiants en assurent la médiation.

Une pédagogie *in situ* et à double sens pour gérer les biens communs du territoire

Cette démarche est une opportunité de croiser les regards à partir de quatre thématiques :

- Quels modes « d'habiter » imaginer pour l'avenir ?
- Comment penser l'aménagement du territoire avec les risques incendie et inondations ?
- Comment accompagner la forêt et les activités agro-sylvo-pastorales face aux défis climatiques ?
- De quelle manière concevoir avec les ressources créatives des territoires (matériaux bio-geo-sourcés, déchets et énergies locales) ?

A partir d'une vision systémique du territoire, dans laquelle la forêt et tous ses métiers sont pris en compte, les jeunes architectes s'engagent afin d'accompagner les collectivités locales dans les enjeux de la transition écologique et énergétique.

**Jordan SZCRUPAK
Florence SARANO**



Cévennes ardéchoises

Un projet labellisé bas-carbone

Le 1^{er} juin 2023, Forêt Méditerranéenne a organisé à Banne et Malbosc en Ardèche une journée consacrée au projet labellisé bas-carbone des Cévennes ardéchoises. Cette journée s'appuyait sur les enseignements des trois précédentes éditions que l'association avait organisées sur le thème du carbone.



Les représentants des partenaires du projet LBC devant les plantations de pin de Salzmann : l'ONF, le CRPF, La Poste et l'ASLG.

En 2015, La Poste a fait part au Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de son souhait de mener des actions relevant de sa politique RSE en France plutôt qu'à l'autre bout du monde !

La demande des forestiers du Sud Ardèche de s'écartier du pin maritime pour reconstituer des parcelles détruites par les incendies de 2014 à Banne et de 2015 à Malbosc, arrivait à point nommé, et l'Association syndicale libre de gestion forestière (ASLG) du Pays des Vans constituait un porteur idéal pour un projet pilote. L'affaire s'est vite concrétisée et des plantations de pin de Salzmann ont été réalisées à l'hiver 2016, puis d'autres de feuillus divers à l'hiver 2017. Le projet a pu se réaliser aussi bien en forêt privée qu'en forêt publique.

Le Label Bas Carbone (LBC) n'existe pas encore, c'est en mai 2018 que le projet a été labellisé et il a accueilli en août 2021 la visite de Barbara Pompili, alors ministre de la Transition écologique. Les parcelles que nous avons visitées entrent cette année dans leur 7^e ou 8^e saison de végétation. On y trouve de beaux individus. Leur avenir est prometteur ! Au-delà des « bénéfices carbone » générés par les plantations, les co-bénéfices de telles interventions sont majeurs : peuplements rendus mieux résistants au changement climatique, mieux protégés de l'incendie et dont les qualités de biodiversité, de paysage, d'activités de nature seront mieux préservées, mais aussi recours à l'emploi local, regroupement de la propriété morcelée et, ici, préservation de la ressource génétique du pin de Salzmann. Ce point est en phase avec l'idée d'affirmer les co-bénéfices dans l'appréciation des projets proposés au LBC.

Le pin de Salzmann a été aussi au cœur des discussions de la journée. Contrairement au pin maritime, introduit pour son bois de mine et couvrant aujourd'hui de vastes étendues uniformes soumises au risque de feu, le pin de Salzmann est paré de toutes les vertus ! Il est désiré, considéré comme emblématique, patrimonial : on l'appelle le « pin de pays » ! Il résisterait à une hausse de température de + 4°C, il constitue donc un espoir pour les forestiers face au changement climatique. Un programme de protection génétique est mené avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, et de nombreuses actions sont menées pour sa préservation par les acteurs locaux.

FM

La « disputatio » s'enrichit

Le cèdre de l'Atlas, essence exotique envahissante ?

Dans le prolongement de la *disputatio* de Quillan et au lendemain de la journée d'études sur les essences exotiques envahissantes coorganisée par le Groupe d'histoire des forêts françaises et la Société botanique de France (cf. *La feuille et l'aiguille* n°130, mars 2023), un atelier d'échange s'est tenu en visioconférence, le 17 février 2023, entre la Société botanique de France (SBF), le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) et Forêt Méditerranéenne.

Cet atelier et les discussions qui l'ont suivi ont permis d'échanger sur le cèdre de l'Atlas dans les régions méditerranéennes et de mieux connaître les missions et modes de travail des Conservatoires botaniques nationaux (CBN).

Méthodes et missions des CBN

Les CBN sont missionnés par le ministère de l'Écologie pour établir les stratégies Espèces exotiques envahissantes (EEE) dans leurs territoires, déclinaisons de la stratégie nationale relative aux EEE publiée en 2017. Le CBNMed travaille selon trois méthodes reconnues internationalement et basées sur l'analyse de risques (20 critères) : les informations proviennent de bases de données (plus de 5 millions de données d'occurrence en Provence-Alpes-Côte d'Azur), de l'expertise des botanistes du CBNMed ainsi que des publications scientifiques. Elles permettent d'établir des cartes de répartition : zones plantées, zones d'extension... Une réflexion est en cours en vue d'ajouter des données sur les sols.

Le résultat du travail permet d'établir des catégories d'espèces en fonction de leur distribution spatiale, de leur capacité de dissémination et de leur coefficient de recouvrement connu dans leurs aires de présence. Une analyse supplémentaire permet de prioriser les actions en fonction de la zone concernée par l'introduction (milieux naturels ou semi-naturels, espaces naturels protégés, zones à enjeu).

Cinq catégories sont distinguées :

- deux catégories correspondant aux espèces exotiques potentiellement envahissantes : espèces en prévention, espèces en alerte,
- trois catégories correspondant

aux espèces exotiques effectivement envahissantes : émergentes, modérées et majeures.

Suggestion a été faite que le travail du CBN gagnerait à impliquer les parties prenantes (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement [INRAE], Office national des forêts, Centre régional de la propriété forestière...) qui pourraient apporter des données, informations, observations, historiques permettant d'enrichir le matériel sur lequel le CBN construit son appréciation : le travail programmé en Occitanie va exactement dans ce sens.

Le cèdre de l'Atlas en zone méditerranéenne

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CBNMed a conclu à une « concurrence » en Ventoux et Luberon ce qui l'a amené à classer le cèdre en niveau d'envahissement modéré et non pas seulement en niveau d'alerte comme en Corse. Pour autant, il est admis que « l'on n'est pas face à un envahissement ». L'appréciation est partagée que, parmi les espèces exotiques, le cèdre n'est pas la plus problématique, si toutefois elle l'est ; des espèces qui viennent de plus loin sont beaucoup plus inquiétantes.

S'appuyant sur l'étude INRA 2004 relative à la dynamique du cèdre en Sud Ventoux, l'échange a identifié trois pistes de progrès :

- étudier plus en détail, continuer à enrichir les connaissances, en particulier sur les éléments de dynamique de progression de l'espèce sur les secteurs Ventoux, Luberon, Rialsesse, où l'on dispose déjà d'un recul de 150 ans : progression en surfaces, en niveaux (est-ce que l'espèce remonte la pente ou la descend ?) et tempo-

ralité (quel rythme de progression ?) ;

- engager une étude complémentaire sur le Luberon qui pourrait être confiée à un étudiant en Master (sur le Luberon, se dégage le besoin d'un état des lieux plus poussé pour apprécier si la progression du cèdre constitue quelque chose de « majeur ou marginal ») ;

- envisager de refaire une analyse de risque avec les nouvelles informations apportées lors de la révision des listes en cours en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réviser le classement en fonction des résultats : les choses ne sont pas figées.

Sur l'ensemble de la zone méditerranéenne, une cohérence est requise : on ne comprendrait pas qu'en situations écologiques identiques, et dès lors que les coefficients de recouvrement sont identiques, les classements soient différents selon la rive du Rhône.

En Occitanie, un travail démarre ce printemps pour procéder à la révision des classements des essences forestières en fonction des informations apportées par les Groupes de travail « Enjeux forestiers et sylvicoles » ; il concernera notamment le cèdre de l'Atlas. En phase avec la suggestion exprimée plus haut, il va associer l'ensemble des parties prenantes : trois groupes de travail forestiers sont en effet installés selon les grandes régions forestières dont un pour la zone méditerranéenne.

Élargir le regard

On ne peut pas dissocier l'essence forestière de son environnement : quels sont les milieux environnants qui risquent d'être impactés ? Y a-t-il des milieux ou espèces d'intérêt communautaires (cf. le cas du pin de Salzmann évoqué en journée



d'études SBF/GHFF du 27 janvier 2023) ? On ne peut raisonner dans l'absolu. L'exemple du robinier est parlant : il est nécessaire de l'interdire en bord de ripisylve ou en bordure de prairies ou landes, ce n'est pas pour autant qu'il faut l'interdire partout.

La notion de « transformeur », espèce susceptible de « s'échapper » et de transformer le milieu dans lequel elle va arriver même en dépit de la gestion, est pertinente. Pourrait-on, sur les différentes espèces exotiques considérées, envisager un système d'évaluation en risques et avantages vis-à-vis de la biodiversité ? N'oublions pas que des espèces indigènes peuvent être tout à fait envahissantes (ex : le pin d'Alep)...

Ne serait-il pas approprié et porteur d'avenir d'édicter des règles de gestion de l'espace (cf. les interventions du Parc naturel régional du Luberon pour contenir le cèdre dans les zones qui lui sont dédiées) et de la forêt au regard de la mission permanente d'aménagement et de sylviculture dévolue aux forestiers ?

Le poids des mots

Le qualificatif « envahissant » sonne comme une condamnation. Pour le public, la cause est entendue, c'est non à cette espèce ! Dans le contexte du changement climatique, où il est clair que « la niche climatique des espèces va beaucoup bouger », une condamnation trop rapide ajoute aux risques. Ne nous autorisons évidemment

aucune imprudence, mais prenons garde de ne pas alerter trop vite une opinion publique qui réagit sans recul et sans nuance. Cela confirme la nécessité de trouver des formes de dialogue, d'échange et de co-construction d'une part entre les acteurs en responsabilité, d'autre part avec le public.

La cédraie de demain

Sur la perspective qu'« on va effectivement planter du cèdre », se pose la question des peuplements que l'on va constituer, de la sylviculture que l'on va appliquer. Il faut constituer des forêts à la fois équilibrées et biodives (le recul de 150 ans que l'on a sur les cédraies de Ventoux, Luberon et Rialsesse montre la bonne qualité écologique de tels peuplements : beaucoup de données sont disponibles sur les cortèges d'espèces associées), et « désirables » (ne risquons pas que l'affection du public pour le cèdre ne se transforme en aversion pour les cédraies). Écosystème équilibré, donc forêts mélangées, irrégulières... Voyons les questions des rémanents, des cloisonnements... Une telle sylviculture est plus délicate, mais elle s'impose : des travaux de recherche et d'expérimentations sont à mener.

Rendez-vous donc en Occitanie, dans un cadre d'échange très ouvert, pour ce travail de révision des classements des EEE, dont le cèdre de l'Atlas, objet de notre intérêt prioritaire.

Charles DEREIX

de feuille en aiguille

voyage

Le 1^{er} au 9 octobre 2023 – Andalousie (Espagne)
XX^{es} Rencontres internationales méditerranéennes : voyage d'études en Andalousie
Contact : Échanges Méditerranéens
heronm@wanadoo.fr

rencontres

Le 6 octobre 2023 – Catus (46)
Journée régionale du bois-énergie
Contact : Collectivités forestières Occitanie
Tél. 04.11.75.85.17
occitanie@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org

Le 6 octobre 2023 - Var et le 10 octobre 2023 - Hautes-Alpes
Cycle de visites architecturales de réalisations en bois
Contact :
contact@fibois-paca.fr
www.fibois-paca.fr

Du 17 au 20 octobre 2023
Bordeaux (33)
Le congrès international du bâtiment bois moyenne et grande hauteur
Contact : FCBA
kinebanian@fcba.fr

Le samedi 21 octobre 2023
Villeneuve-lès-Avignon (30)
46^e Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne à l'Abbaye Saint-André
Contact : Forêt Méditerranéenne
contact@foret-mediterraneenne.org
Voir ci-contre.

Le 14 novembre 2023 - Lunas (34)
« Les Rencontres de Lunas » La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire
Contact : Forêt Méditerranéenne
contact@foret-mediterraneenne.org

Les 16 et 17 novembre 2023
Avignon (84)
15^{es} Rencontres euro-méditerranéennes de Volubilis « la Terre »

A lire ...

Numéro spécial « Sainte-Baume » de la revue Forêt Méditerranéenne



La Sainte-Baume est un lieu exceptionnel de nature, de culte, de culture et d'histoire. Deux associations, le Groupe d'histoire des forêts françaises et Forêt Méditerranéenne se sont réunies pour organiser ensemble un « Temps des territoires » en Sainte-Baume afin de faire découvrir toutes les richesses de ce site. C'était à l'Hostellerie du Plan-d'Aups et en forêt, les lundi 7 et mardi 8 novembre 2022.

Face à un matériau aussi riche, ce « Temps des territoires » a été centré sur un thème prépondérant : la protection/valorisation de ce « haut-lieu ». Nous avons souhaité poser toutes ces questions dans notre rencontre en croisant les approches des écologues, des paysagistes, des historiens et des sociologues mais aussi des acteurs de terrains : Office national des forêts, Parc naturel régional, associations...

Les discussions et les échanges tout au long de ces rencontres ont permis de répondre aux questionnements et à la curiosité des participants pour ce site exceptionnel.

Vous trouverez les actes de cette rencontre dans le numéro de juin de la revue Forêt Méditerranéenne et également, dans le cadre d'une double publication, dans les Cahiers du GHFF Forêt, environnement et société, n°34, à paraître en début d'année 2024.

Treize articles et dix-sept auteurs font le tour de la question à travers quatre grands chapitres :

- Un site écologique exceptionnel
- Un site historique, culturel, cultuel
- Protéger et accueillir
- La hêtraie relique et le Chemin des Roys : tournée de terrain en Sainte-Baume.

Forêt Méditerranéenne - Tome XLIV, n°2, juin 2023 (112 p.)

A l'unité : 20 € + 5 € de frais de port ou dans le cadre de l'abonnement annuel (4 n°) : 50 € (tarif normal), 35 € (tarif adhérent) 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille Tél. : 04 91 56 06 91 Mél : contact@foret-mediterraneenne.org

A noter sur vos agendas

Samedi 21 octobre 2023 à l'Abbaye Saint-André (Villeneuve-lès-Avignon - Gard) 46^e Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne

Le matin nous serons accueillis par les propriétaires de l'Abbaye et nous visiterons l'exposition de David Tresmontant "Les Respirations de l'eau". Peintre, plasticien et ingénieur forestier honoraire, David, dans cette exposition a choisi le thème de l'eau, une composante de la vie fascinante et rare qui anime son dernier travail. La fécondité, la purification, l'inondation et la sécheresse, la soif et la vitalité...

Puis nous parcourrons les magnifiques jardins de l'Abbaye, accompagnés par Véronique Mure. Sur les 2 hectares de jardins, il est rare de découvrir autant d'espèces remarquables (111 recensées) et de vestiges historiques. Une succession d'ambiances à parcourir : toscane, provençale, romantique, minérale... le long d'une promenade où il fait bon se ressourcer.

L'après-midi se tiendra notre Assemblée générale où nous ferons le bilan de notre exercice et présenterons nos projets pour 2024.

Si vous n'êtes pas encore adhérent cette année, profitez-en pour renouveler votre cotisation et participer ainsi à cette belle journée.

Pour en savoir plus
www.foret-mediterraneenne.org

Infos : contact@foret-mediterraneenne.org ou 04 91 56 06 91

Contact : Volubilis
contact@volubilis.org

Formation Fibos :
Le gommage et la transformation des résines forestières en produits de traitement du bois en PACA
Contact : FIBOIS
l.querne@fibois-paca.fr
06 68 03 31 08

formations
2023 - 2024
Pro Silva France propose un cycle de formations sur le traitement irrégulier, composé de 6 modules de 2 ou 3 jours, à cheval sur les années 2023 et 2024.
Contact : Pro Silva France
nicolas.luigi@prosilva.fr

Le 13 octobre 2023
Forêt domaniale de la Blanche
Seyne (04)

Du 4 au 6 octobre 2023
Montpellier (34)
Formation du CNPF « les projets carbone forestiers en pratique »
Contact : CNPF
idf-formation@cnpf.fr

Du 10 au 11 octobre 2023
Sud Haute-Garonne (31)
Formation du CNPF : utiliser l'indice de biodiversité potentielle
Contact : IDF
idf-formation@cnpf.fr

Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser toutes les informations concernant vos rencontres, vos stages, vos petites annonces, etc.

Et aussi, retrouvez toute l'actualité des espaces naturels et forestiers méditerranéens sur notre site, rubrique "Agenda de la forêt".

Cette rubrique est mise à jour régulièrement
www.foret-mediterraneenne.org

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE DÉPARTEMENT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Liberté Égalité Fraternité

V de VAUCLUSE Département